

Avis de constitution

SOCIETE « STK FIBRES OPTIQUES » en abrégé « S.T.K »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
3656, Ilot 298

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STK FIBRES OPTIQUES » en
abrégé « S.T.K »

Objet : - NEGOCE
- VENTES DE FIBRES OPTIQUES
- ACHATS, VENTES DE MATERIELS
INFORMATIQUES
- TELECOMUNICATIONS
- DISTRUBUTION
- INSTALLATION
- PRESTATIONS DE SERVICES
- IMPORT -EXPORT
- DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, Lot
3656, Ilot 298

Dirigeant(s) M SANGARE IBRAHIM TCHEKES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06268 du 25/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38009/GTCA/RC/2024 du 25/06/2024

